



Assemblée générale

Distr. générale
28 septembre 2009
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session

Points 52, 63 a) et 114 de l'ordre du jour

Suivi et mise en œuvre des textes issus de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement et de la Conférence d'examen de 2008

Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international

Suivi des textes issus du Sommet du Millénaire

Lettre datée du 23 septembre 2009, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Portugal auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de deux lettres identiques, datées du 17 septembre 2009, adressées au Président des États-Unis d'Amérique, M. Barack Obama, et au Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, M. Gordon Brown, en tant que Président du Groupe des Vingt, par le Premier Ministre portugais, M. José Socrates, en sa qualité de Coprésident du Forum pour le partenariat avec l'Afrique.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de ses annexes en tant que document de l'Assemblée générale, au titre des points 52, 63 a) et 114 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur
(Signé) José Filipe **Moraes Cabral**



**Annexe à la lettre datée du 23 septembre 2009 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
du Portugal auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Le Sommet du G-20, qui se tiendra à Pittsburgh, nous permettra de consolider les mécanismes de gouvernance mondiale qui sont essentiels pour surmonter les difficultés auxquelles fait face le monde d'aujourd'hui. En tant que Coprésidents du Forum pour le partenariat avec l'Afrique, nous devons veiller à la solidité des engagements pris afin d'éviter que la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement n'accuse un retard important en Afrique, même si, dans le monde développé, le pire de la crise semble être derrière nous.

Les deux autres Coprésidents du Forum pour le partenariat avec l'Afrique, le Premier Ministre éthiopien, M. Meles Zenawi, et le Président de la Commission de l'Union africaine, M. Jean Ping, joignent leur voix à la mienne pour demander qu'il soit tenu compte, au Sommet de Pittsburgh, des deux messages du Forum qui sont en annexe, le premier portant sur la crise (voir annexe 1) et le second sur les changements climatiques (voir annexe 2).

En ce qui concerne la crise actuelle, nous sommes convaincus de l'importance capitale des dispositifs de surveillance et de réglementation des activités financières et des mécanismes de gouvernance des institutions financières internationales pour garantir la stabilité et la croissance de l'économie mondiale; sans cela, l'Afrique sera très durement touchée. Il est essentiel de mettre en place des dispositifs visant à atténuer les effets de la crise et à aider les pays à se relever, et de verser les contributions annoncées en faveur du développement, pour garantir la poursuite des réalisations faites en matière de lutte contre la pauvreté en Afrique. Nous prions le G-20 de faire en sorte que l'Afrique soit correctement représentée dans les mécanismes de gouvernance mondiale et de maintenir les mesures prises dans l'urgence pour lutter contre la crise financière et économique. Nous sommes également persuadés que l'Afrique a besoin de l'appui de ses partenaires pour améliorer sa production agricole afin de renforcer la sécurité alimentaire et, partant, réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et atteindre une croissance économique durable.

Sur la question des changements climatiques, l'Afrique fait face à diverses difficultés, dont la plus importante est celle de l'adaptation. Nous ne devons pas oublier que l'adaptation aux changements climatiques et le développement sont inextricablement liés; le coût des mesures d'adaptation que l'Afrique doit prendre sera très élevé. La question du financement est donc cruciale. Le marché de droits d'émission de carbone devra être réformé pour garantir l'intégrité environnementale; il devra être mieux adapté et plus accessible à l'Afrique. Doter l'Afrique des fonds dont elle a besoin doit être un élément essentiel de l'action mondiale contre les changements climatiques.

(Signé) José Socrates

Lisbonne, le 17 septembre 2009

Pièce jointe I

Messages clefs en vue du Sommet du Groupe des Vingt à Pittsburgh

Le Forum pour le partenariat avec l'Afrique a communiqué un message au Groupe des Vingt (G-20) lors du sommet qui s'est tenu en avril 2009, exprimant les préoccupations qu'il nourrissait à propos de la ligne d'action adoptée au niveau mondial face à la crise financière et économique et à propos des graves répercussions de la crise sur l'Afrique. Plusieurs de ces questions demeurent au centre des préoccupations en vue du Sommet du G-20, qui doit se tenir à Pittsburgh. Il s'agit notamment des questions suivantes :

• Surveillance et réglementation des activités financières

Il ne faut pas laisser s'essouffler la dynamique des réformes engagées, même si le pire de la crise semble être derrière nous.

Il faut poursuivre la mise en place d'un dispositif solide de surveillance des systèmes financiers nationaux et internationaux, notamment des mécanismes de contrôle transfrontière des marchés financiers. Dans le cadre de la réforme du système, il faut favoriser la transparence en ce qui concerne les risques pris par les grandes institutions financières et lutter contre les mesures qui visent à encourager la prise de risques excessifs dans le secteur financier.

Bien que le système financier de l'Afrique soit encore sous-développé, ce continent a un intérêt réel à ce que les marchés financiers internationaux soient stables et qu'ils ne manquent pas de liquidités. L'Afrique devrait donc être bien représentée au sein des nouveaux mécanismes multilatéraux de surveillance, tels que le Conseil de la stabilité financière.

L'Afrique s'efforce d'améliorer l'efficacité des politiques budgétaires, de lutter contre les paradis fiscaux et de mobiliser davantage les ressources intérieures aux fins du développement. Nous souhaitons l'achèvement dans les meilleurs délais des travaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques sur la fraude fiscale; l'élargissement de ses travaux à l'évasion fiscale; l'ouverture aux pays en développement; et l'élaboration de propositions pour leur permettre de bénéficier d'un cadre fiscal reposant sur la transparence et la concertation. Nous soutenons des initiatives, telles que l'Initiative pour le recouvrement des avoirs volés, lancée sous l'égide des Nations Unies, visant à lutter contre le blanchiment d'argent et la fuite illicite de capitaux.

• Gouvernance des institutions financières internationales

L'évolution de l'économie mondiale doit se traduire au niveau du mandat, de la portée et de la gouvernance des institutions financières internationales, où doivent pouvoir s'exprimer et être mieux représentés les pays émergents et les pays en développement, y compris les plus pauvres.

Le Forum pour le partenariat avec l'Afrique demande que la réforme des institutions financières internationales se fasse dans les délais annoncés en avril.

Sur certaines questions, comme la prise de décisions au sein des conseils, les quotes-parts et la répartition des voix dans les institutions financières internationales, l'Afrique doit participer à l'élaboration des recommandations et des principes en vue des réformes à mener. Celles-ci devraient aboutir à une architecture qui profite au plus grand nombre et permettre de donner à l'Afrique la part qui lui revient dans la gestion et le fonctionnement des institutions financières internationales. Nous sommes fermement convaincus que ces arrangements ne doivent pas reposer uniquement sur le poids économique.

Par ailleurs, nous nous félicitons que les Conseils d'administration du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale aient achevé et approuvé l'examen du cadre de viabilité de la dette et préconisons la concrétisation rapide des recommandations qui en sont issues.

• **Mesures visant à atténuer les effets de la crise et à aider les pays à se relever**

Le Forum pour le partenariat avec l'Afrique a fait le suivi et dressé le bilan du plan d'action du G-20 et des mesures élaborées jusqu'à présent par le système multilatéral et les bailleurs de fonds bilatéraux pour aider les pays africains en développement à atténuer les effets de la crise, notamment grâce à des mesures à court terme pour faire face à ce choc exogène. Nous saluons l'annonce faite dernièrement par le FMI, qui a décidé d'accroître considérablement et de diversifier le soutien financier accordé aux pays à faible revenu, afin de mieux répondre à la demande et aux besoins et d'assouplir la conditionnalité.

Nous nous félicitons de la décision prise en avril concernant l'allocation de droits de tirage spéciaux d'un montant de 250 milliards de dollars, qui viendra alimenter l'économie mondiale; nous notons cependant que l'Afrique ne bénéficiera que de 7 % de ceux-ci dans les conditions actuelles.

Nous rappelons que pour apporter une aide aux pays les plus pauvres pendant la crise actuelle, il faudra mettre davantage de fonds à la disposition de la Banque mondiale et du Fonds africain de développement afin que les ressources continuent d'être disponibles au titre de l'IDA 15 et du FAD 11.

• **Ressources aux fins du développement**

L'Afrique doit participer à la coordination des efforts visant à stimuler la demande agrégée au niveau mondial. Si l'on veut rééquilibrer la demande mondiale sur le long terme, il faut que l'Afrique dispose de ressources suffisantes et prévisibles pour pouvoir financer son développement.

Nous savons qu'il convient de doter les banques multilatérales de développement des ressources qu'il leur faut pour s'acquitter de leur mandat, en tirant au mieux parti des avantages comparatifs et en renforçant les effets à l'échelle mondiale. Dans cette perspective, nous demandons qu'il y ait un processus de consultation et d'évaluation accéléré en vue de l'éventuelle augmentation générale du capital de la Banque africaine de développement.

Nous soulignons à nouveau à quel point il importe que les bailleurs de fonds préservent la part de budget qu'ils consacrent à l'aide publique au développement au cours des prochains exercices financiers, qui pourraient être difficiles, et qu'ils

respectent leurs engagements en matière d'aide publique au développement, ainsi que la promesse faite à Gleneagles de doubler l'aide allouée à l'Afrique.

Nous devons mettre les économies mondiales sur la voie de la croissance durable et lutter contre les changements climatiques. Cela signifie fournir à l'Afrique, notamment les pays les plus pauvres et les plus vulnérables, un appui considérable pour l'aider à s'adapter aux changements climatiques et élaborer des mécanismes visant à prendre en compte les efforts faits par l'Afrique pour atténuer les effets des changements climatiques et promouvoir une croissance peu génératrice de carbone.

- **Agriculture et sécurité alimentaire**

Nous estimons que l'Afrique a besoin de l'aide de ses partenaires afin d'améliorer sa production agricole pour renforcer la sécurité alimentaire et, partant, réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et atteindre une croissance économique durable, et lançons un appel au G-20 pour qu'il soutienne sérieusement les secteurs de l'agriculture et de la sécurité alimentaire.

- **Gouvernance mondiale**

Nous soulignons qu'aucun continent ne doit être exclu de l'élaboration des mécanismes de gouvernance mondiale ou d'accords sur les problèmes mondiaux et les biens publics mondiaux. Nous demandons à ce que l'Afrique soit représentée sans exclusive et de manière permanente au G-20 et dans les autres mécanismes de gouvernance mondiale.

Pièce jointe 2

Session extraordinaire du Forum pour le partenariat avec l'Afrique consacrée au changement climatique : 3 septembre 2009, Addis-Abeba

Déclaration conjointe

1. Le Forum pour le partenariat avec l'Afrique s'est réuni à Addis-Abeba, le 3 septembre 2009, à l'occasion d'une session extraordinaire du Forum pour le partenariat avec l'Afrique consacrée au changement climatique, afin d'examiner plus particulièrement les préoccupations et les attentes que suscitent en Afrique les négociations en cours aux Nations Unies sur cette question. Des allocutions ont été prononcées par S. E. M. Meles Zenawi, Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, et par des ministres des pays membres du Forum.

2. Les participants à cette session extraordinaire du Forum sont conscients que le changement climatique est un problème fondamental à l'échelle mondiale et pour l'Afrique, et qu'il s'agit d'une année décisive pour engager une action internationale efficace. Ils sont déterminés à parvenir, à Copenhague, à un accord fructueux et ambitieux.

3. **Atténuation** – La communauté internationale doit prendre de toute urgence des mesures pour réduire les émissions au niveau mondial. L'Afrique est prête à participer dans une large mesure à cet effort. Un accord à Copenhague doit tenir compte des besoins légitimes de développement de l'Afrique.

- **Il faut fixer des objectifs ambitieux concernant les émissions au niveau mondial** : Des mesures doivent être prises pour réduire les émissions. Tous les pays doivent agir conformément à leurs responsabilités communes mais différenciées et leurs capacités respectives. Il est impératif que les pays développés montrent l'exemple, en procédant rapidement, individuellement et collectivement, à des réductions importantes. Nous reconnaissons le point de vue scientifique général selon lequel l'augmentation moyenne de température dans le monde au-delà des niveaux de l'ère préindustrielle ne devrait pas dépasser 2 degrés Celsius;

- **La participation de l'Afrique à cet effort global doit être reconnue** : Un accroissement des moyens financiers affectés à la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts doit faire partie intégrante d'un accord à Copenhague;

- **Les besoins légitimes de développement de l'Afrique doivent également être pris en compte** : L'Afrique doit réaliser ses objectifs en matière de développement durable, y compris s'agissant du développement de ses ressources énergétiques. Un soutien accru à une croissance sobre en carbone doit aussi faire partie intégrante d'un accord à Copenhague.

4. **Adaptation** – Le changement climatique a déjà un impact considérable sur l'Afrique. La réalisation des objectifs de développement passe impérativement par une adaptation face à ces effets. Il importe d'accroître de toute urgence l'attention accordée à cette question.

- **L'adaptation aux effets du changement climatique imposera à l'Afrique des coûts supplémentaires considérables** : L'Afrique est le continent auquel on peut le moins incriminer le changement climatique, mais elle est extrêmement sensible à ses effets – sur la croissance économique, la réduction de la pauvreté, et les perspectives de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Le changement climatique aura des répercussions pour tous les secteurs – de l'agriculture à l'eau, en passant par l'énergie et la santé. Les coûts seront faramineux. Or l'Afrique dispose de ressources beaucoup plus réduites que les autres régions pour y faire face;
- **Les négociations à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) doivent faire une plus large part à la question de l'adaptation au changement climatique** : Maintenant que le changement climatique est en route, une attention beaucoup plus grande doit être accordée à Copenhague aux mesures devant permettre de relever le défi de l'adaptation parallèlement à celui de l'atténuation;
- **L'adaptation et le développement sont très étroitement liés** : Des stratégies d'adaptation doivent être intégrées tant aux plans de développement nationaux et régionaux qu'aux politiques sectorielles y compris les aspects relatifs à la parité entre les sexes – comme les gouvernements des pays africains commencent à le faire – ainsi qu'au soutien fourni par les partenaires pour le développement.

Aussi bien l'adaptation que l'atténuation devront être appuyées par une accélération de la mise au point, de la diffusion et du transfert de technologies, une mise à disposition d'importants moyens financiers supplémentaires, plus prévisibles et durables, et un renforcement des capacités.

5. **Technologie** – Il est indispensable de mettre pleinement à profit le potentiel d'innovation technologique pour pouvoir relever les défis de l'atténuation et de l'adaptation en Afrique et à l'échelle mondiale.

- **Un soutien accru doit être accordé en faveur de la mise au point, de la diffusion et du transfert de technologies** : L'action à l'appui tant de l'adaptation que de l'atténuation doit reposer sur une accélération de la mise au point, de la diffusion et du transfert de technologies, et sur une intensification des efforts de renforcement des capacités pour la conception et l'utilisation de nouvelles technologies;
- **Une plus large place doit être faite à des domaines revêtant une importance particulière pour l'Afrique**, comme les forêts, l'utilisation des terres, le rendement énergétique et les énergies renouvelables;
- **La politique commerciale doit être mise au service de la diffusion de technologies** : La suppression ou la réduction des obstacles tarifaires et non tarifaires aux échanges de biens et de services environnementaux est essentielle pour promouvoir la diffusion à travers le monde de technologies plus propres, économes en carbone.

6. **Financement** – Les dispositifs de financement existants doivent être réformés et renforcés.

- **Les mécanismes existants du marché du carbone doivent être réformés de façon à en accroître la pertinence et l'accessibilité pour l'Afrique** : Il

conviendrait, à cet égard, de prendre des mesures destinées à améliorer les procédures et modalités du Mécanisme pour un développement propre et à en élargir le champ de manière qu'il puisse s'appliquer aux initiatives prises par l'Afrique et soit donc porteur d'avantages accrus pour ce continent;

- **De nouvelles ressources supplémentaires, plus prévisibles et durables, doivent être mises à disposition – à l'appui tant de l'adaptation que de l'atténuation** : Il faudra pour cela trouver des sources et des mécanismes efficaces de financement nouveaux, comme les initiatives pour le financement de la lutte contre le changement climatique actuellement à l'étude, et les intégrer à un éventuel accord à Copenhague;
- **Les financements futurs devront tenir compte des priorités de l'Afrique concernant son développement durable à long terme** : Ceci devrait servir de base à l'examen des modalités de gestion et de mise en œuvre de tout nouveau mécanisme de financement. Les coûts de transaction devront être réduits au minimum.

7. Les participants ont accueilli avec satisfaction la nomination de S. E. M. Meles Zenawi, Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, en tant que coordonnateur de la position commune africaine pour les négociations relatives à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à Copenhague.

8. Les principaux messages politiques ressortant de cette réunion, qui, d'ailleurs, ne reflètent pas une position de négociation, seront communiqués à la réunion de haut niveau des Nations Unies sur les changements climatiques du 22 septembre, au prochain Sommet du G-20 à Pittsburgh les 24 et 25 septembre, aux processus africains pertinents et à la CCNUCC où les négociations sur le changement climatique sont en cours.

9. Les participants ont exprimé leur gratitude à la CEA qui a accueilli la réunion dans d'excellentes conditions d'organisation.
